



## EXPRESSION UNITAIRE

Paris, le 14 janvier 2015

# LE 29 JANVIER 2015 : TOUTES ET TOUS À PARIS !

**Le 29 janvier 2015, les  
Fédérations CGT et Sud-Rail  
appellent les Cheminotes et  
les Cheminots à investir  
massivement les rues  
parisiennes. Réforme de la  
SNCF, suppressions  
d'emplois, gel des salaires :  
ensemble, manifestons !**

### Loi du 4 août 2014 portant réforme du système ferroviaire

Cette réforme, qui ne traite pas le problème du financement, se traduit d'ores et déjà dans le budget 2015. Plus de 2 000 emplois sont susceptibles de disparaître cette année. L'absence de sources nouvelles de financement, outre les conséquences directes sur les cheminots, impacte d'ores et déjà la qualité du service public rendu aux usagers. Fermetures de guichets, de lignes, de gares, le remplacement de trains par des autocars, le retrait des contrôleurs dans certains trains et une profonde remise en cause des fondamentaux en ce qui concerne la sécurité ferroviaire, telles sont les conséquences directes de cette réforme.

### Salaires, déroulement de carrière, pensions : des annonces inacceptables !

La Direction SNCF annonce le gel des salaires et la maîtrise de la masse salariale par la baisse des contingents de notation en qualifications et en niveaux !

Les retraités voient, eux, le niveau de leur pension stagner, voire régresser, depuis trop longtemps. Les dividendes versés à l'État (450 millions d'euros en trois ans), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (160 millions d'euros en 2014), le cumul des primes individuelles telles que la GIR et la Prime (100 millions d'euros) sont la preuve que l'argent existe et qu'il serait possible de procéder à une augmentation générale des salaires pour tous les cheminots.

### L'indispensable débat, l'indispensable mobilisation !

La manifestation nationale du 29 janvier 2015 à Paris est une étape importante de la mobilisation qui s'inscrit dans la continuité des actions locales et nationales pour refuser que les cheminot-e-s et les usagers payent la facture d'une loi dont les premières conséquences ont été l'augmentation du prix du train, les fermetures de lignes et la réduction des services dus aux usagers.

Face à des choix de gestion s'inscrivant dans la précarité et le développement des inégalités, cette journée d'action doit contraindre la Direction SNCF à faire d'autres choix que ceux d'un abaissement du « coût du travail » par une productivité accrue, par des suppressions d'emplois, le gel des salaires, le ralentissement des déroulements de carrière et à ouvrir des négociations s'agissant de l'avenir du Service Public ferroviaire en France et en Europe.

### Le 29 janvier 2015, soyons nombreux à Paris !

D'ores et déjà, une interfédérale a été proposée à l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives à la SNCF pour le 30 janvier 2015 (lendemain de la manifestation) pour débattre des suites à donner à l'action.